

Comment effectuer un audit en santé et sécurité psychologiques... Mise en marche

Pourquoi faire un audit en santé et sécurité psychologiques?

Un audit des politiques et pratiques qui existent dans votre entreprise pour protéger la santé psychologique de vos employés est la première étape à franchir pour déterminer dans quelle mesure vous offrez un milieu de travail « **psychologiquement sécuritaire** ». **Un milieu de travail psychologiquement sain et sécuritaire est un milieu qui favorise le bien-être psychologique des employés et qui ne porte pas atteinte à leur santé mentale par négligence ou insouciance, ou de façon délibérée.** L'audit est un outil conçu pour être utilisé en complément de l'Enquête RPS-12 auprès du personnel, qui sert quant à elle à recueillir le point de vue des employés. Le fait de réaliser à la fois l'audit et l'enquête RPS-12 vous permet de comparer les points de vue de la direction et du personnel

En quoi consiste le processus d'audit?

Le processus d'audit consiste à remplir un maximum de **12 questionnaires d'audit**, qui correspondent chacun à un des facteurs de risque psychosociaux.

Chaque questionnaire d'audit comprend:

- Une définition du facteur de risque psychosocial (RPS)
- La liste des avantages qu'il y a à se préoccuper de ce facteur
- L'information qu'il serait utile de recueillir ou d'utiliser comme référence
- Une liste de contrôle des descripteurs de votre milieu de travail
- Un bref questionnaire à l'intention de l'employeur
- Une évaluation globale

De quoi avez-vous besoin pour effectuer l'audit?

L'information suivante peut vous être utile pour remplir les questionnaires d'audit.

- **Documentation:** Réunissez et consultez les rapports ou les documents contenant de l'information sur le personnel et le fonctionnement organisationnel
- **Des considérations propres à votre organisation ou au marché:** Il est important de tenir compte des facteurs ou tendances observés actuellement et qui pourraient compromettre la santé et la sécurité psychologiques dans votre milieu de travail.
 - *p. ex., une pénurie de travailleurs qualifiés, le vieillissement de la main-d'œuvre, les conditions changeantes du marché, un processus de fusion en cours*
- **Le point de vue des employés** Il peut être utile d'utiliser des renseignements provenant de votre personnel.
 - *p. ex., les suggestions des employés, les rapports du comité de santé et sécurité, les sondages réalisés auprès des employés*

Qui effectue l'audit?

L'audit peut être effectué par une seule ou plusieurs personnes faisant partie de l'organisation – cette décision dépendra de la taille et de la nature de l'organisation. Dans le cas d'une petite entreprise ou d'une équipe de travail par exemple, on pourra confier cette tâche au propriétaire ou au gestionnaire. Dans une entreprise de taille moyenne, l'audit peut être réalisé par un professionnel désigné du service des ressources humaines. Dans une grande entreprise, l'éventail des personnes aptes à entreprendre ce processus est large (p. ex., un professionnel des ressources humaines, une représentante du service de santé et sécurité au travail, un chef de division ou de service, la directrice régionale).

Vous voudrez peut-être former un sous-comité ou désigner un petit groupe d'employés pour participer au processus. Pour accroître le degré d'objectivité du processus, vous pouvez aussi faire appel aux services d'une firme de consultants externe qui a l'expérience du processus de PSMT.

Quelle est la prochaine étape?

Parcourez **les 12 questionnaires d'audit** correspondant aux facteurs de risque psychosociaux afin de déterminer dans quels secteurs vous pourriez commencer à examiner les questions de santé et sécurité psychologiques. Nous vous recommandons de remplir les questionnaires d'audit avant d'administrer l'Enquête RPS-12 à votre personnel, ou de faire les deux en parallèle.

Comment sélectionner les facteurs de RPS à utiliser pour l'audit

Il peut être difficile de décider par où commencer. C'est pourquoi nous vous recommandons de classer les questionnaires d'audit par ordre de priorité. **Concentrez-vous sur un seul facteur de risque psychosocial à la fois.** Cela vous permettra de canaliser vos efforts et augmentera vos chances de succès.

Commencez par remplir les questionnaires d'audit qui portent sur:

- (a) Les facteurs ayant un impact disproportionné sur la situation financière de votre organisation.
- (b) Les facteurs reliés de près à des changements qui se passent actuellement dans votre organisation ou votre équipe de travail (p. ex., si la direction a subi des changements récemment, vous pourriez choisir le questionnaire d'audit correspondant, c'est-à-dire RPS2 – Leadership et attentes claires).
- (c) Les facteurs reliés de près à des incidents ou des événements clés (p. ex., une poursuite en justice, un suicide). Nous vous recommandons de remplir tous les questionnaires d'audit en bout de ligne afin de dresser un portrait très complet de la santé et de la sécurité psychologiques de votre organisation. Après avoir rempli chaque questionnaire d'audit, notez les scores obtenus sur la Fiche d'élaboration du plan d'action.